



COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Samares, tenue le 12 novembre 2018, à 18 heures, au 4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

Le président :	Monsieur Michel Forget
La vice-présidente :	Madame France Trudel Lanoue
Les commissaires :	Madame Louise Bélanger Monsieur Jean Jetté Madame Marie-Claude Tremblay
Le commissaire-parent :	Monsieur Patrick Brûlé

PARTICIPAIENT AUSSI À L'ASSEMBLÉE

La directrice générale :	Madame Nancy Lapointe
La directrice générale adjointe :	Madame Pascale Damato
Le directeur général adjoint :	Monsieur François Morin
La secrétaire générale :	Madame Marie-Élène Laperrière

▪ **MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur Michel Forget, président, s'adresse à l'assemblée : « La campagne Centraide de la Commission scolaire a eu lieu la semaine dernière. Plus de 5000 \$ ont été amassés. L'an dernier, Centraide a remis 8500 \$ à des écoles primaires et secondaires de notre organisation. Je remercie les donateurs. Bonne séance à tous! »

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2018

C.E.-063-181112 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 novembre 2018.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018

C.E.-064-181112 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2018.

3. CHOIX DES FOURNISSEURS POUR LE DÉNEIGEMENT DES VOIES D'ACCÈS MENANT AUX ENTRÉES DE QUATRE ÉCOLES PRIMAIRES (ANNEXE 3)

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Samares (ci-après nommée : « CSS ») a signé des protocoles d'entente incluant le déneigement et l'épandage d'abrasif avec les municipalités dans lesquelles se trouvent certaines écoles primaires, mais que lesdits protocoles d'entente n'incluent pas le déneigement par les municipalités des voies d'accès menant aux entrées de ces écoles, et ce, puisqu'un équipement différent doit être utilisé;

CONSIDÉRANT que le déneigement des voies d'accès menant aux entrées desdites écoles est assuré, dans le jour, par le service de conciergerie des écoles, mais que ce service ne peut assurer un déneigement sécuritaire en tout temps, notamment les soirs et les fins de semaine;

CONSIDÉRANT que la CSS a donc lancé un appel d'offres sur invitation pour le déneigement des voies d'accès menant aux entrées de quatre (4) écoles primaires;

CONSIDÉRANT que, suite à l'ouverture des soumissions, aucune n'a été reçue relativement à la demande pour le déneigement des voies d'accès menant aux entrées de l'école primaire Dominique-Savio (096 – Saint-Esprit);

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que les soumissions retenues sont conformes;

C.E.-065-181112 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :

QUE les fournisseurs suivants soient retenus pour offrir leurs services de déneigement des voies d'accès menant aux entrées de quatre (4) écoles primaires pour les écoles ci-après énumérées pour la période du 15 novembre 2018 au 30 juin 2019 :

ÉCOLES			
N°	Nom de l'école	Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
052	École Wilfrid-Laurier	L.R. Brien & Fils Ltée	5 173,87 \$
053	École de l'Arc-en-Ciel	L.R. Brien & Fils Ltée	6 323,62 \$
119	École de l'Oiseau-Bleu	L.R. Brien & Fils Ltée	5 173,87 \$
096	École primaire Dominique-Savio		

QUE la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer tous les documents pertinents quant aux choix des fournisseurs retenus pour le déneigement des voies d'accès menant aux entrées pour les écoles primaires mentionnées ci-dessus pour une période de sept mois et demi (7 mois et ½) (15 novembre 2018 au 30 juin 2019);

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à procéder de gré à gré au choix du fournisseur pour le déneigement des voies d'accès menant aux entrées de l'école primaire Dominique-Savio (096 – Saint-Esprit) pour la période du 15 novembre 2018 au 30 juin 2019 et d'en faire rapport au comité exécutif.

4. DEMANDES DE REPRÉSENTATION (ANNEXE 4)

CONSIDÉRANT la résolution numéro C.C.-128-150427 du conseil des commissaires adoptant les balises de sélection et de gestion des activités de représentation de la Commission scolaire des Samares;

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-066-181112 IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Tremblay et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 19 : Formation de la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-067-181112 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 20 : Journée de la toxicomanie

- CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :
- C.E.-068-181112 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean Jetté et résolu unanimement :
- DE REFUSER l'offre de représentation :
- No 21 : Souper tournant D'Autray de la Chambre de commerce et d'industrie Berthier-D'Autray
- CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :
- C.E.-069-181112 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :
- DE REFUSER l'offre de représentation :
- No 22 : Souper tournant de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm
- CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :
- C.E.-070-181112 IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Tremblay et résolu unanimement :
- DE REFUSER l'offre de représentation :
- No 23 : 5 à 7 des fêtes de la Société de développement du centre-ville de Joliette et la Chambre de commerce du Grand Joliette
- CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :
- C.E.-071-181112 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :
- D'ACCEPTER l'offre de représentation :
- No 24 : Soirée honorifique des gens d'affaires 2018 de la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois
- CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :
- C.E.-072-181112 IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Tremblay et résolu unanimement :
- D'ACCEPTER l'offre de représentation :
- No 25 : Dîner mensuel de la Chambre de commerce du Grand Joliette
- CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :
- C.E.-073-181112 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :
- DE REFUSER l'offre de représentation :
- No 26 : Cocktail dînatoire de la Chambre de commerce de Saint-Côme
- CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :
- C.E.-074-181112 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean Jetté et résolu unanimement :
- DE REFUSER l'offre de représentation :
- No 27 : Gala annuel de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier
- CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :
- C.E.-075-181112 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :
- D'ACCEPTER l'offre de représentation :
- No 28 : Petit déjeuner conjoint de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie

5. APPROBATION DES FRAIS DE SÉJOUR ET DE DÉPLACEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la vérification des frais de séjour et de déplacement faite par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'article 15 du Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs;

C.E.-076-181112 IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Tremblay et résolu unanimement :

D'APPROUVER le remboursement des frais de séjour et de déplacement de la Direction générale pour la période réclamée.

SUJETS POUR INFORMATION

- Suivi budgétaire des frais de représentation
- Frais de séjour et de déplacement du Président

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-077-181112 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement de lever la séance. Il est 18 h 20.

Michel Forget
Président

Marie-Élène Laperrière
Secrétaire générale